



AGENTS DE LA SÛRETÉ FERROVIAIRE

L'UNSA VOUS INFORME

FOCUS SUR LA DERNIÈRE RÉUNION MÉTIER SUGE

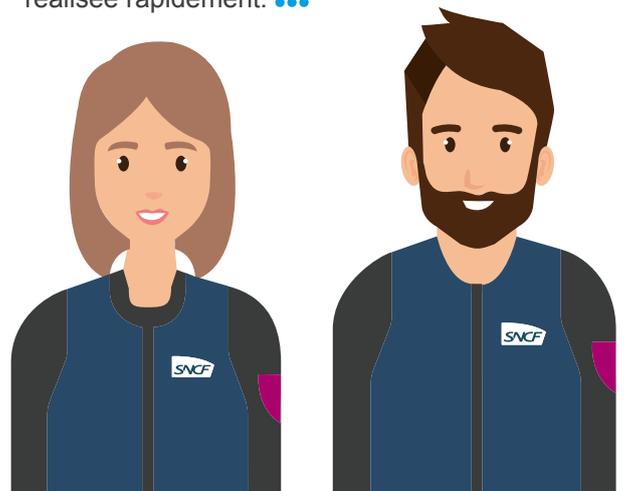
Application NATINF SUGE, menottage, MOBISUGE, armes complémentaires, cynophilie, etc. : voici les informations essentielles de notre réunion métier du 1^{er} février dernier. [En dix points.](#)

#1 ÉVOLUTIONS LÉGISLATIVES & RÉGLEMENTAIRES

Voici une information sur le dépôt du projet de loi débattu au sénat le 13 février visant à renforcer les pouvoirs des agents de la sûreté ferroviaire : cette proposition « *sûreté des transports* » qui a été déposée le 28 décembre est consultable sur le site du Sénat et enregistrée au n° 235 sous la forme « *proposition de loi relative au renforcement de la sûreté dans les transports* ». Avant une éventuelle validation, elle sera étudiée par nos parlementaires, la direction SNCF indiquant qu'elle met tout en œuvre pour qu'elle aboutisse rapidement.

#2 NATINF SUGE & SES DERNIÈRES ÉVOLUTIONS

Il a été décidé de créer une application dans le MOBISUGE : NATINF. Elle reprendra toutes les infractions à la PDTF¹ ainsi que les infractions selon l'arrêté des gares, la nature de l'infraction, le texte de référence, le montant de l'amende et la peine encourue. Une nouveauté a été ajoutée avec un lien qui permet d'accéder à la note de service ou à la fiche métier. Cette application est en place depuis la fin 2023. Tous les agents peuvent y avoir accès, avec la possibilité de créer un raccourci. Sur le portail *Assistance sûreté*, un tuto explique comment charger l'application. Bien qu'elle adhère à l'initiative de la direction qui facilitera le travail de nos collègues de la sûreté, l'UNSA-Ferroviaire demande qu'une communication puisse être réalisée rapidement. ...



#3

LA MISE EN PLACE DE CHEFS DE MISSION**QUEL CONSTAT ?**

30 % des accidents de travail sont dus au manque de coordination des équipes. Pour cette raison, la direction souhaite que les chefs de mission soient en capacité d'assurer cette coordination. À l'issue d'un groupe de travail, il en est ressorti qu'il fallait cadrer le rôle des chefs de mission, le but étant de trouver des solutions pour assurer plus de sûreté et de sécurité aux agents en légitimant son rôle de CM.

ET LES FORMATIONS ?

Elles ont débuté et sont dispensées par un organisme extérieur, l'objectif pour la direction étant de former l'ensemble du personnel avant les Jeux olympiques.

QUE DIT L'UNSA ?

Quels sont les leviers des CM pour les aider à être écoutés et quelle sera leur responsabilité ? L'UNSA a souligné que l'aspect RH n'était pas toujours respecté : une amplitude supérieure à 11 heures par exemple. Pour la direction, le CM aura toute légitimité. Tout écart devra être remonté auprès de sa hiérarchie et fera un rappel auprès des DZS² sur l'application du RH.

#4

UNE ÉVOLUTION DOCTRINALE CONCERNANT LE MENOTTAGE DES DÉLINQUANTS DANS LES VS³

C'est le Défenseur des droits qui a remis en cause la possibilité de menotter systématiquement un tiers que nous sommes amenés à conduire dans nos VS. Il nous est demandé de faire une analyse avant tout menottage. Si nous sommes rattrapés par cette injonction, nos partenaires régaliens l'ont été aussi. La DDS⁴ est donc obligée de modifier sa doctrine. La note de service a donc été modifiée. Ce ne sera plus une obligation, mais une possibilité. L'UNSA est intervenue pour demander à ce que la formation TIS⁵ soit adaptée en conséquence.

#5

MOBISUGE & OUTIL MULTILINGUE**MOBISUGE 3**

La formation de prise en main se déroule rapidement et d'ici le 30 avril tous les agents en seront dotés.

QUELQUES CHIFFRES

Au 19 janvier, 1 342 smartphones ont été déployés, soit 35 % de la population de la sûreté. Les retours des agents sont plus que satisfaisants, avec un pourcentage de 95 %.

TRAD SNCF

Une nouvelle application permettra de traduire différentes langues (11 dans un premier temps). Cette application devrait être mise en œuvre avant l'arrivée des Jeux olympiques. Les conversations seront automatiquement effacées après chaque utilisation.

QUE DIT L'UNSA ?

L'UNSA-Ferroviaire a interpellé la direction pour savoir si cet outil supprimera le constat de langue. La direction nous a indiqué que l'objectif est de doter les agents d'un outil sécurisé permettant de répondre aux attentes des voyageurs étrangers.

#6

LE PORTAIL ASSISTANCE SÛRETÉ**DEUX AMÉLIORATIONS
SONT À NOTER**

- **La création d'une assistance juridique en ligne** : les agents peuvent directement écrire et constituer leur dossier dès lors qu'ils sont mis en cause.
- **Les demandes de visionnage** : cela va permettre d'utiliser les vidéos des caméras piétons afin de les transmettre aux autorités judiciaires sans besoin nécessairement de réquisition judiciaire (cela dans le cadre d'agents mis en difficulté, malgré les preuves, dont l'autorité judiciaire ne souhaite pas visionner les vidéos). Cette évolution permettra aussi aux personnes habilitées dans les DZS de visualiser les vidéos réquisitionnées et de les conserver au-delà du délai de 30 jours afin de permettre de défendre les agents.

POUR L'UNSA-FERROVIAIRE

Cette évolution ne doit pas permettre d'être dévoyée à des fins disciplinaires. Le directeur de la SUGE réaffirme qu'il n'est pas question que ces vidéos soient utilisées pour sanctionner les agents et qu'un rappel sera fait dans ce sens aux directions de zones sûreté.



#7

**ARMES COMPLÉMENTAIRES
À LÉTALITÉ RÉDUITE**

Partant du constat que la délinquance évolue et que le contexte devient de plus en plus violent, le service réfléchit à des armes de force intermédiaire. Deux sont en cours d'étude et encore au stade de la prospective. Si l'on devait parler de ces deux armes, l'une est un pistolet à impulsion électrique et l'autre est un lanceur de billes. Il s'agit du PIE Axon TASER 10 et du FN Herstal 303 Smart Protector (déjà utilisé par la Police belge). Pour cette dernière arme, elle est dotée d'une visée laser et d'une lunette qui enregistre les images. La parution d'un décret et la modification de l'article 2251-41 du Code des transports s'imposent si l'on veut que le service en soit doté. Si les Jeux olympiques sont une occasion de pousser ce type de sujet, reste qu'à date, il n'y a pas de texte.

#8 POINT CYNOPHILIE

Le plan de développement de cette activité voulu par le directeur de la sûreté a nécessité de gros efforts tant au niveau du recrutement que de la formation et de l'adaptation des infrastructures.

IL RESTE DES POINTS DURS À LEVER

La certification en est un en particulier. L'UNSA est intervenue dès mars 2023 auprès du directeur de la sûreté pour alerter sur les difficultés que rencontraient les équipages cynodétection à Biscarosse et nous saluons l'intervention des présidents de la SNCF et de la RATP auprès du ministère de l'Intérieur. Si l'UNSA-Ferroviaire est d'accord pour dire que le niveau d'exigence de la certification permet d'arriver à l'excellence, il ne doit pas être pour autant source de frustration et de démotivation, puisqu'au premier passage seulement 55 % des équipages réussissent

(75 % au deuxième passage). Un travail est d'ores et déjà engagé sur l'examen final avec le SGDSN⁶ et des propositions ont été émises par le service. Elles concernent la réduction du délai d'attente entre chaque certification dès lors qu'il y a un échec et faire en sorte que l'agent garde le bénéfice des épreuves qu'il a réussies afin de ne repasser que celles où il a échoué.

QUE DIT L'UNSA-FERROVIAIRE ?

L'UNSA est intervenue pour que soit étudiée la possibilité de doter les UO de matières pures afin de favoriser l'entraînement des équipages, mais aussi pour dire que les objectifs de production prennent trop le pas sur ces entraînements, ce qui pourrait être un facteur d'échec.



#9 RÉFLEXION SUR LES DÉTECTEURS DE MÉTAUX SCAN FORCE

Ces gants permettent de détecter les métaux lorsqu'un agent effectue une palpation. Deux expérimentations ont été lancées. La première n'a pas été concluante, mais elle a permis de faire évoluer le produit. C'est au cours de la deuxième expérimentation que ces gants ont donné satisfaction. Les agents ont fait des retours positifs. Si cela ne modifie pas les gestes métiers, la palpation prévaudra toujours. Si on peut se satisfaire qu'un tel produit existe et apporte une plus-value, nous devons faire attention à ce que l'agent SUGE ne soit pas couvert de gadgets.



¹PDTF : police des transports ferroviaires.
²DZS : direction de zone sûreté.
³VS : véhicule de service.
⁴DDS : direction de la sûreté.
⁵TIS : techniques d'intervention SUGE.
⁶SGDSN : secrétariat général de la défense et de la sécurité nationale.
⁷GSL : gilet de soutien lombaire.

#10 GSL⁷, CARTE & TENUE PROFESSIONNELLE

GSL

1 400 ont été distribués et 1 400 autres le seront d'ici fin mars. Les retours du terrain sont positifs.

CARTE PROFESSIONNELLE

2 800 ont été fabriquées et 300 sont en attente de fabrication.

TENUE PROFESSIONNELLE

Le contrat avec notre fournisseur actuel arrive à son terme. Un appel d'offres européen interviendra, car Balsan, ayant montré des lacunes, ne sera pas reconduit. Les modalités pour commander des effets resteront identiques, via une interface web. Les axes d'amélioration portés par la DDS concernent des genouillères renforcées. Un brassard d'épaule distinguera le chef de mission des autres équipiers. L'UNSA-Ferroviaire a réitéré sa demande de travailler sur des textiles techniques permettant d'évacuer la transpiration plus facilement – en particulier pour les polos – et pour qu'une tenue d'été voie le jour !